



LE CADRE DE REFERENCE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE A L'HYGIENE DU LOGEMENT

Nos valeurs, notre expertise et notre savoir-faire à votre service

L'accompagnement social lié à l'hygiène du logement tourne autour de deux points majeurs :

- Effectuer pour le locataire en incapacité physique ou financière un débarras et/ou un gros nettoyage du logement
- Accompagner le locataire dans la ré appropriation de son logement et l'application des bons gestes pour un entretien correct et durable.

Cet accompagnement sera aussi l'occasion de travailler les autres problématiques repérées (sociales, médicales, ...) en faisant intervenir nos partenaires.

La durée de l'accompagnement visée est de 6 mois.

Le cadre de référence de notre prestation consiste en :

Un diagnostic (1 mois)

Entrer en contact avec le locataire, chercher son adhésion, expliquer les missions de notre intervention, établir une feuille de route avec le bailleur, recueillir les informations (administratives, auprès des partenaires...), poser le diagnostic, établir un engagement réciproque avec le locataire.

Une intervention (4 mois)

Elaborer un plan d'actions en fonction des éléments rapportés dans le diagnostic, formaliser les objectifs prévus, planifier et coordonner les différentes interventions (désencombrement, désinsectisation, nettoyage...), mettre en place l'accompagnement social auprès du locataire, faire le lien avec l'ensemble des partenaires.

Un bilan et une orientation (1 mois)

Etablir un bilan avec le locataire sur les objectifs atteints, réaliser une rencontre finale avec le bailleur et le locataire, proposer des orientations, informer les partenaires, agir en prévention.

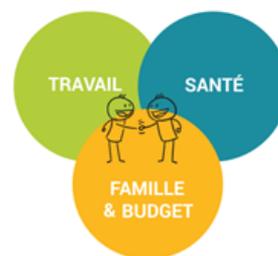
6

M
O
I
S

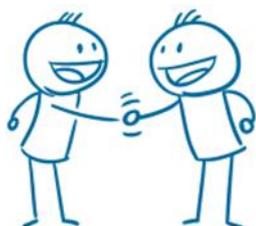
Les principes de notre intervention :



1. Les conseils apportés, les solutions proposées et les aides à la décision sont ainsi aux choix de vie, aux besoins et aux attentes des locataires.
2. Les interventions sont basées sur les principes de réassurance et de bienveillance. En voici quelques-uns :
 - **Agir sur la confiance en soi et l'estime de soi** en valorisant les compétences de la personne, en l'aidant à prendre conscience de ses difficultés et à les accepter, en l'accompagnant de manière progressive vers la résolution de celles-ci ;
 - **Agir sans jugement** en assurant une écoute empathique et en objectivant les observations ;
3. Le professionnel doit aider à identifier les atouts et les forces du locataire en les utilisant comme base de l'accompagnement. Celui-ci est fondé sur l'approche centrée sur les solutions qui vise donc à actionner les ressources propres aux personnes, dans la résolution de leurs difficultés.



Une équipe au service de l'Accompagnement social lié à l'hygiène :



L'accompagnement social lié à l'hygiène constitue un service à part entière du CMBD, qui s'appuie sur les compétences et l'expertise du Pôle Accompagnement Budgétaire et de la psychologue.

Les référents d'accompagnement auprès des locataires apportent informations et conseils sur toutes les questions ou difficultés rencontrées par les personnes. Ils orientent si besoin en fonction de chaque situation vers les structures et les dispositifs susceptibles d'apporter une autre expertise et un autre appui (assistant social de secteur, ADIL, CAF...).

Ils aident au montage des dossiers, le cas échéant.

Nos actions pourront se décliner sur le plan social, familial, budgétaire, locatif tant individuellement que collectivement en trois phases :

PHASE 1	MISSIONS	OUTILS
Durée : 1 mois		
Diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> • Réception d'un relevé d'informations par le bailleur concernant le locataire et le logement (composition du ménage, présence d'animaux, historique des interventions précédentes). • Entrer en contact avec le locataire, établir une relation de confiance et lui expliquer les objectifs de notre intervention. • Diagnostic complet de la situation de la personne avec des informations liées notamment à son histoire : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Informations factuelles : situation familiale, âge des occupants ; ⇒ Informations qualitatives liées au logement : problème encombrement, problème d'hygiène ; ⇒ Informations sociales, sanitaires, financières voire médicales recueillir les informations (administratives, auprès des partenaires...), poser le diagnostic, établir un engagement réciproque avec le locataire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer le locataire dans son lieu de vie ; - En cas de réticence lui proposer ensuite une rencontre dans un lieu neutre pouvant être les locaux du CMBD ; - Le respect du temps - Pratiquer une observation ; - Associer les partenaires et le bailleur dès la première visite ; - Grille de diagnostic
A l'issue de ce diagnostic, 2 orientations seront envisagées :		
<ul style="list-style-type: none"> - Il ressort du diagnostic la faisabilité de l'accompagnement et des mesures d'hygiène ; il convient alors d'établir une feuille de route, une stratégie à mettre en place avec le bailleur en y associant le locataire. - La phase 2 est ensuite engagée. 	<p>Il ressort du diagnostic une impossibilité de rentrer en contact avec le locataire ou une infaisabilité d'accompagnement liée notamment à des troubles médicaux ; dans cette hypothèse, notre mission s'achèvera à cette première étape.</p>	
PHASE 2	MISSIONS	OUTILS
Durée : 4 mois		
Accompagnement Intervention Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher une adhésion voire une participation du locataire en les informant du détail de la prestation effectuée (régularisation d'un écrit) ; • Accompagner et rassurer l'usager en amont, pendant et après les interventions de nettoyage ; • Articuler l'intervention de désencombrement, désinfestation, de nettoyage avec l'entreprise dédiée en lien avec le bailleur • ; • Coordonner l'intervention en fonction des éléments rapportés dans le diagnostic ; • Favoriser l'apprentissage au nettoyage, rangement dans le but de se réapproprier son logement ; suivant la situation, il sera proposé au locataire d'être présent pendant une partie du désencombrement, et voire d'y participer ; • Impulser une dimension éducative afin de permettre au locataire de se réapproprier les bons gestes d'hygiène de son logement ; • Travailler sur la prévention et l'éducatif en lien avec l'entreprise intervenante ; • Mettre en place l'accompagnement social auprès du locataire tout en faisant le lien avec l'ensemble des partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation d'un écrit avec le locataire ; - Visites à domicile et entretiens téléphoniques ; - Feuille de route établie pour l'intervenant ; - Associer les partenaires et le bailleur dès la première intervention ; - Grille de suivi ;

**Entreprise partenaire : un interlocuteur unique et dédiée
D2N ECO**

La prestation pourra s'étaler dans le temps afin de favoriser l'adhésion et la participation du locataire.

Prestations D2N ECO		Ce qui reste à la charge du bailleur
Prestations Désencombrement	Débarras des encombrants et déchets, Rangement du logement Rangement et tri du réfrigérateur Transports déchetterie Faire participer le locataire au rangement et au tri Si besoin, montage de nouveaux meubles	Taxe de recyclage ; Protection des parties communes en amont de l'intervention en amont : Protection des cages d'escaliers et d'ascenseurs ;
Prestations Nettoyage	Balayage et nettoyage humide des sols intérieurs Lavage des vitres Nettoyage des sanitaires, de la cuisine, des sols Nettoyage extérieur et intérieur des meubles, des poignées de portes, des plinthes, des interrupteurs... Aspiration et Dépoussiérage des meubles Faire participer le locataire au nettoyage de son logement et impulser l'apprentissage du nettoyage	Mettre à disposition des conteneurs / poubelles avec housse en quantité suffisante

⇒ La coordination entre le bailleur, les partenaires, le locataire et D2N ECO sera assurée par le CMBD

PHASE 3	MISSIONS	OUTILS
Durée : 1 mois		
Accompagnement Intervention Coordination	<ul style="list-style-type: none"> Achever la coordination avec l'entreprise dédiée Etablir un bilan avec le locataire sur les objectifs atteints, Réaliser une rencontre finale avec le bailleur et le locataire au sein du domicile Proposer des orientations, des accompagnements sociaux, médicaux tout en faisant participer le locataire (aide à la prise de rendez-vous, aide à la demande et montage de dossier) ; Faire du lien et informer les partenaires intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> Visites à domicile ; Grille partagé Associer les partenaires et du bailleur
TARIFICATION DE LA PRESTATION		
Coût de la prestation	<ul style="list-style-type: none"> 400,00 € TTC Phase 1 (diagnostic) 3 200,00 € TTC Phases 2 et 3 	3 600,00 € TTC au total